

CHARTRE DES ANIMATIONS COSEDEC

Nous vous remercions de prendre connaissance de la charte ci-dessous avant d'inscrire votre classe à l'une de nos animations.



Avant l'animation

Ouvrir la salle en avance et préparer les étiquettes-prénom

- l'enseignant-e se tient à disposition de l'animateur-riche avant l'animation dans la salle pour **l'installation du matériel**;
- il-elle prépare à l'avance des étiquettes à fixer sur les habits des enfants avec **leur prénom écrit lisiblement pour l'animateur-riche** (excepté pour le secondaire).



Durant l'animation

Chacun-e garde son rôle

l'enseignant-e

- accueille l'animateur-riche selon les conditions demandées;
- est **présent-e pendant la durée de l'animation**;
- est le-la gardien-ne de la sécurité et de la discipline des élèves;
- prend connaissance des savoirs transmis aux élèves afin de pouvoir **inscrire l'animation dans une séquence pédagogique**.

l'animateur-riche

- est le-la gardien-ne du bon déroulement de l'animation;
- adapte l'animation selon les connaissances des élèves;
- se réserve **le droit d'arrêter l'animation** en cas de non-respect.

Les animations COSEDEC s'inscrivent dans les objectifs du PER.



Après l'animation

Prolonger l'animation avec les cahiers d'activités

- des idées d'activités pour compléter, voire introduire, le sujet de l'animation sont disponibles sur **cosedec.ch/ecoles** ;
- COSEDEC se tient à disposition pour toutes questions et suggestions.

Informations importantes

Merci de **grouper** les inscriptions des classes d'un même bâtiment scolaire sur un seul bulletin. Cela nous permet de limiter les déplacements.

Nommer une personne de référence qui organisera plus tard le planning avec l'animateur-riche.

Les données personnelles transmises à COSEDEC servent uniquement à la gestion des inscriptions. Un **numéro de portable** est demandé pour chaque enseignant-e afin de pouvoir les avertir directement en cas de problème le jour de l'animation.

A noter que nous passons **une seule fois** par classe par année scolaire.

En cas d'**annulation** moins de 24 heures avant l'animation, nous nous réservons le droit de facturer CHF 100.- de frais administratifs à l'établissement scolaire.

Informations et retour des bulletins

COSEDEC
Luce Viquerat
Champs Torrens 1, 1400 Yverdon-les-Bains
024 423 44 51 - inscriptions@cosedec.ch

Disponible les mardis et jeudis

Ecole

Commune

Etablissement scolaire

Nom du bâtiment

Téléphone du bâtiment

Personne de référence

Nom

Prénom

Téléphone privé

Courriel



En s'inscrivant, l'enseignant·e s'engage à respecter la charte des animations de la page précédente.

Prénom

Nom

Degré

Téléphone privé

Courriel